

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 6 mars 2017

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la Mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 6 mars 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers Stéphane Brouillard, Nicole Guilbert, Ginette Bourgeois, Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Demande de la Fabrique pour l'utilisation d'un terrain pour le stationnement;

8. **RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**
 - 8.1 Avis de motion – projet de règlement 454-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité;

9. **SERVICE DE LA SÉCURITÉ PULBIQUE**
 - 9.1 Adoption du rapport annuel – an 8;

10. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – février 2017;
 - 10.2 Lotissement du lot 5 595 248, la partie qui est en façade de la rue Bonsecours pour en faire 2 terrains et mandat pour la vente de ces derniers;

11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 11.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – février 2017;
 - 11.2 Offre de services pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés;
 - 11.3 Offre de services de Balai mécanique de rue Rive-Sud;
 - 11.4 Entretien du lot 5 595 248;
 - 11.5 Mandant à un arpenteur-géomètre pour l'implantation de quelques bornes et la préparation d'un plan cadastral montrant la localisation des emprises publiques en vue des travaux à venir dans le cadre du Programme FEPTU;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017

3333

11.6 Étude géotechnique et analyse chimique en vue des travaux à venir dans le cadre du Programme FEPTU;

11.7 Demande de remplir le fossé en arrière du 310, rue Bousquet;

12. ADMINISTRATION

12.1 Présentation des comptes à payer du mois de février 2017;

12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 28 février 2017;

12.3 Regroupement régional des Offices municipaux d'habitation;

12.4 Liste des arrérages de taxes;

12.5 Vente pour taxes;

12.6 Nomination d'un enchérisseur pour le compte de la Municipalité;

12.7 Avril est le mois de la jonquille;

13. Période de questions;

14. Affaires nouvelles;

15. Questions diverses;

16. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-03-035

2. Adoption de l'ordre du jour (c. c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;

Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;

IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017 et son suivi (c. c.)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

- Chèque de 4 765.45 \$ de Revenu Québec en remboursement dans le cadre du crédit MAPAQ (11.9.3/01);

CORRESPONDANCE

- 1. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE :** Compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la Municipalité portant le no. 412205. (6.3.3/01);
- 2. M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL :** Transmission du règlement no 258-17 décrétant les quotes-parts et les actes de répartition de l'année 2016 pour les travaux d'entretien ou d'aménagement de certains cours d'eau sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. (1.8.1/03); - Transmission de la résolution et du certificat approuvant le règlement 449-16 modifiant le règlement de zonage de la

Municipalité. (1.4.2); - Transmission d'un courriel de Martin Milette, propriétaire de Info Diffusion, dans lequel il nous offre le logiciel SAME (Solution d'Aide à la Messagerie Électronique) qui se veut un outil dans le cadre de la sécurité civile. (1.2.1/03);

3. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** : Lettre nous informant que les travaux de renouvellement de conduites dans le cadre du programme FEPTU sont admissibles à une aide financière dans le cadre du volet 1 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées. (11.8.2/04); - Courriel concernant la subvention du « pacte rural ». (11.8.2/03);
4. **GOVERNEMENT DU QUÉBEC - CABINET DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA RÉADAPTATION, À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, À LA SANTÉ PUBLIQUE ET AUX SAINES HABITUDES DE VIE** : Lettre accusant réception de notre résolution no 2016-11-159 en appui au regroupement pour un Québec en santé. (1.2.1/09);
5. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2017. (4.2.1/01);
6. **R.I.P.I.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2017. (2.3.7);
7. **COMITÉ DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-AIMÉ ET MASSUEVILLE** : Invitation au souper spectacle du 1^{er} avril dont les profits iront à l'organisation des fêtes de la Saint-Jean. (7.4.1);
8. **COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL-TRACY** : Copie de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil des commissaires présentant l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire. (1.8.2/01).

5. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. Rapport du maire

Commençons par souligner l'arrivée des bacs bruns dans le village. C'est un événement important car il modifiera notre façon de traiter nos matières résiduelles, nos vidanges. En fait, nous sommes tous invités à modifier nos habitudes. Nous étions habitués à simplement nous débarrasser de nos vidanges. Nous devons maintenant penser autrement. En effet, si nous utilisons correctement nos bacs bleus et bruns, nous serons en mesure de toujours diminuer les coûts de l'enfouissement de ce que nous mettons dans le bac vert. Vous aurez sûrement remarqué que sur nos comptes de taxes municipales, le coût des collectes de matières résiduelles est passé de 149 \$ en 2016 à 97\$ en 2017, une baisse de plus de 33%! Nous avons travaillé fort, à la MRC, pour en arriver là. Mais nous avons besoin de la collaboration de tout le monde si nous voulons que les coûts restent à ce niveau-là. Plus nous utiliserons nos bacs bleus et bruns et plus la facture restera basse... Je vous rappelle que les collectes du bac brun commenceront au mois de mai.

Nous travaillons sur deux gros dossiers actuellement. Je vous rappelle que le

gouvernement a décidé de forcer le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH) sur les territoires de chacune des MRC du Québec. Nous avons entrepris ce travail en collaboration avec les 9 autres municipalités de notre MRC qui ont des OMH. Nous avons tous la préoccupation de faire en sorte qu'il n'y ait pas de différences pour les locataires ou pour la municipalité, sinon positives.

L'autre dossier concerne le regroupement possible de notre services de sécurité incendie avec ceux de Saint-Marcel et de Saint-Jude. Nous commencerons sous peu une étude qui nous indiquera les avantages et les inconvénients d'un tel regroupement, volontaire dans ce cas-ci.

Les membres du Conseil municipal ont également rencontré en février les ingénieurs qui vont coordonner les travaux que nous entreprendrons sur les rues Cartier et Varennes (entre Cartier et Plessis). Nous inviterons au printemps les citoyens du village, et particulièrement ceux des rues en question, à une rencontre afin d'expliquer les travaux qui seront entrepris en 2017 et en 2018.

Le maire,



Denis Marion

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés. 2017-03-036

7.2 Demande de la Fabrique pour l'utilisation d'un terrain pour le stationnement (c. c. 17.4.2)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de la Fabrique concernant l'autorisation d'utiliser le terrain du 207, rue Cartier, afin de permettre le stationnement pour le spectacle « Le Chœur Gospel de la Montérégie » du 23 avril 2017.

EN CONCLUSION,

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé à utiliser le terrain du 207, rue Cartier afin de permettre aux personnes assistant au spectacle du 23 avril 2017 d'y stationner leur véhicule, et ce, conditionnellement à ce que les deux autres propriétaires soient d'accord et que le terrain soit remis en bon état.

Adopté à l'unanimité

8. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION

- Avis de motion 8.1 **Projet de règlement numéro 454-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité (c.c. 11.4.2)**

Monsieur le conseiller Richard Gauthier annonce qu'un projet de règlement numéro 454-17 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Municipalité du Village de Massueville sera déposé à une séance ultérieure en vue de son adoption.

Par la même occasion, la directrice générale et secrétaire-trésorière demande d'être dispensée de la lecture de ce règlement lors de son adoption, car une copie de celui-ci sera remise à tous les membres du Conseil dans les délais prévus à l'article 445 du Code municipal.

9. SERVICE SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Rés. 2017-03-037 9.1 **Adoption du rapport annuel an 8 (c.c. 1 2.3.6)**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie Louis-Aimé-Massue a complété un rapport concernant les indicateurs de performance de son organisation incendie;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global des réalisations de la Municipalité de Massueville en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

QUE le rapport d'activités de l'an 8, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC de Pierre-De Saurel.

Adopté à l'unanimité

10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

- 10.1 **Rapport de l'inspecteur en bâtiment - février 2017 (c. c. 16.2.6)**

Le rapport du mois de février 2017 est déposé au Conseil.

- Rés.2017-03-038 10.2 Lotissement du lot 5 595 248, la partie qui est en façade de la rue Bonsecours pour en faire 2 terrains et mandat pour la vente de ces derniers
(c.c. | 6.6)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale, France Saint-Pierre, à s'occuper de faire lotir le lot 5 595 248, soit la partie en façade de la rue Bonsecours, qui est en zone blanche, pour en faire deux terrains que la municipalité mettra en vente au prix de 2 \$ le pied carré;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater Rémy Blais, agent immobilier, pour la vente de ces terrains. La commission de l'agent est établie à 5% du prix de vente.

Adopté à l'unanimité

11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

- 11.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – février 2017 (c. c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois de février 2017 est déposé au Conseil.

- Rés.2017-03-039 11.2 Offre de services pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés (c.c. | 4.2.4/08)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ACCPETER l'offre de services présentée par Écho-tech H²O inc., au montant de 1 225 \$ plus les taxes applicables, pour la mesure des boues dans les étangs aérés.

Afin de donner application à cette résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « *Surplus réservés – Usine d'épuration* » (59-159-10)

Adopté à l'unanimité

- Rés.2017-03-040 11.3 Offre de services de Balai mécanique de rue Rive-Sud (c.c. | 3.2.3)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services présentée par Balai mécanique de rue Rive-Sud pour la location d'un balai de rue au montant de 98 \$ /heure, transport inclus, plus les taxes applicables, pour un minimum de 5 heures.

Afin de donner application à cette résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « *Entretien des infrastructures* » (02-320-00-521-00).

Adopté à l'unanimité

Le conseiller Stéphane Brouillard se retire pour le point suivant.

Rés.2017-03-041 **11.4 Entretien du lot 5 595 248** (c.c. | 1.2.3/01)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

DE RENOUVELER l'entente avec monsieur Yvon Brouillard concernant la culture et l'entretien du lot 5 595 248, selon les clauses suivantes :

- Monsieur Brouillard pourra bénéficier de la partie cultivable de la terre agricole du lot 5 595 248, la cultiver sur une période de 5 ans et en garder le produit de la récolte;
- Il devra entretenir le fossé le long du lot, c'est-à-dire faucher les mauvaises herbes;
- Après le terme de 5 ans, la partie du lot cultivable devra être remise dans l'état auquel il était au début;
- En cas de besoins particuliers de la municipalité, la Municipalité du Village de Massueville pourra reprendre possession de son lot ou d'une partie de celui-ci, mais seulement après la récolte de l'année en cours.

Adopté à l'unanimité

Richard Gauthier s'absente pour quelques minutes, soit de 20 h15 à 20 h17.

Rés. 2017-03-042 **11.5 Mandat à un arpenteur-géomètre pour l'implantation de quelques bornes et la préparation d'un plan cadastral montrant la localisation des emprises publiques en vue des travaux à venir dans le cadre du programme FEPTEU** (c.c. | 11.8.2/04)

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER l'arpenteur-géomètre Richard Dion afin de procéder à l'implantation de quelques bornes et à la préparation d'un plan cadastral montrant la localisation des emprises publiques en vue des travaux à venir dans le cadre du programme FEPTEU.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-03-043 **11.6 Étude géotechnique et analyse chimique en vue des travaux à venir dans le cadre du Programme FEPTEU** (c.c. | 11.8.2/04)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017

3339

D'AUTORISER Marcel Fafard, ing. et la directrice générale à donner un contrat à l'entreprise qui offrira le plus bas prix négocié, pour une étude géotechnique et une analyse chimique en vue des travaux à venir dans le cadre du Programme FEPTEU.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-03-044 **11.7 Demande d'un citoyen pour effectuer le remplissage d'un fossé** (c.c. | 6.6)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande des futurs propriétaires du 310, rue Bousquet, qui souhaitent faire remplir le fossé en arrière de leur immeuble.

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE les informer que le fossé en arrière des maisons de la rue Bousquet est mitoyen avec la terre agricole au nord du fossé et qu'il sert de drainage à cette dernière. Étant donné que le fossé sert aussi d'égout pluvial, son remplissage, combiné à l'accumulation des eaux provenant de la terre agricole voisine, causerait beaucoup l'infiltration d'eau dans les sous-sols.

Adopté à l'unanimité

12. ADMINISTRATION

Rés. 2017-03-045 **12.1 Présentation des comptes à payer du mois de février 2017** (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 28 février 2017.

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 28 février 2017.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 47 315.72 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<u>NO CHÈQUE</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>
------------------	---------------------	----------------

C170029	Fonds d'information sur le territoire (droits mutation -janvier 2017).....	4.00
---------	----------------------------------------------------------------------------	------

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017**

3340

C1700030	MRC Pierre-De Saurel (1/3 quote-part 2017 gestion générale et mat. résiduelles)..	14 053.42
C1700031	R.I.P.I. (quote-part février 2017)	4 996.06
C1700032	Association hockey mineur villages (aide financière 2017).....	50.00
C1700033	ANNULÉ	
C1700034	Coopérative d'informatique municipale (parts sociales, soutien tech.annuel)	4 472.53
C1700035	Société historique Pierre-De Saurel (adhésion 2017)	50.00
C1700036	Revenu Québec (sommaire et retenues cotisations 2016)	53.71
C1700037	C.R.S.B.P. Montérégie (frais annuels 2017 SIMB@)	1 877.00
C1700038	Fournitures de bureau Denis (classeurs d'entreposage, aiguiseur, pousse-mine)	168.97
C1700039	G.A.D. Brouillard (déneigement février 2017).....	6 710.69
C1700040	Petite caisse (affranchissement supplémentaire)	21.85
C1700041	Ville de Sorel-Tracy (ouverture de 2 dossiers d'infractions R. Letendre)	120.00
C1700042	Groupe Environex inc. (analyses mensuelles janvier 2017)	549.58
C1700043	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion).....	44.75
C1700044	Garage J.F. Tétreault (4 litres de lave-glace).....	9.18
C1700045	Buropro Citation (lecture copieur au 24 janv. & 24 fév. 2017)	196.29
C1700046	ADT Canada inc. (bouton panique mars à juin 2017).....	58.46
C1700047	Manon Paulhus (ménage bureau au 3 fév. 2017).....	172.46
C1700048	Logiteck informatique (hébergement site Web-2017).....	258.69
L1700015	Visa Desjardins-Yan (toile black out, vitre cadre, sac contracteur, sel).....	319.70
L1700016	Visa Desjardins-France (postes Canada : 20 rouleaux, journal et tapis)....	2 226.69
L1700017	Desjardins sécurité financières (remises février 2017).....	963.11
L1700018	Hydro-Québec (246, Bonsecours-1 ^{er} fév. 2017).....	1 597.20
L1700019	Hydro-Québec (éclairage public au 31 janv. 2017)	524.95
L1700020	Hydro-Québec (599, Royale - 1 ^{er} fév. 2017).....	364.57
L1700021	Hydro-Québec (378, Bonsecours)	218.11
L1700022	Hydro-Québec (600, Royale - 31 janv. 2017).....	2 658.91
L1700023	Hydro-Québec (rue Varennes - 8 fév. 2017).....	176.35
L1700024	Hydro-Québec (rue Varennes - 8 fév. 2017).....	33.89
L1700025	Hydro-Québec (rue Durocher - 8 fév. 2017).....	45.84
L1700026	Télébec (téléphone usine - 10 fév. 2017)	93.07
L1700027	Télébec (téléphone bureau - 10 fév. 2017).....	227.17
L1700028	Télus (cellulaires du 18 janvier au 17 février 2017).....	290.09
L1700029	Fondation (cotisations REER février 2017).....	260.00
L1700030	Ministre du Revenu du Québec (remises février 2017)	1 955.30
L1700031	Receveur général du Canada (remises février 2017)	703.04
L1700032	Fonds solidarité Québec (cotisations REER février 2017)	300.00
L1700033	Télus (cellulaires 18 fév. au 17 mars 2017).....	290.09

Total : 47 315.72 \$

Adopté à l'unanimité.

12.2 Dépôt de l'état des activités financières au février 2017 (c.c. | 11.3.5)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, aux fins d'analyse, l'état des activités financières au 28 février 2017.

Rés. 2017-03-046

12.3 Regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH) compris dans la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Pierre-De Saurel (c.c. | 1.11.5)

CONSIDÉRANT l'adoption en 2016, par l'Assemblée nationale, de la loi 83 modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec lui permettant, entre autres, de constituer un Office régional d'habitation sur le territoire de toute Municipalité

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017**

3341

régionale de comté (M.R.C.) qu'il désigne et/ou un Office municipal issu de la fusion d'Offices municipaux existants;

CONSIDÉRANT que les Offices municipaux d'habitation de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Pierre-De Saurel souhaitent proposer une forme de regroupement qui leur ressemble, plutôt qu'une association forcée et imposée par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre qui a eu lieu le 28 février 2017, où tous les représentants des Offices municipaux d'habitation (O.M.H.) de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Pierre-De Saurel étaient présents, il fut suggéré de se regrouper sous l'appellation d'« Office régional d'habitation Pierre-De Saurel »;

CONSIDÉRANT que lors de cette même rencontre, il fut également suggéré de former un comité de transition et de concertation provisoire ayant un mandat d'une année afin d'établir les bases de ce nouvel « Office d'habitation » à caractère régional;

CONSIDÉRANT que le travail de ce comité de transition et de concertation provisoire formé pour la mise en place de cette nouvelle structure régionale devra se faire dans le respect de chacune des communautés participantes quant à leurs « us et coutumes » en ce qui concerne : le personnel, les locataires présents et à venir, l'entretien des bâtiments (selon la politique déjà en place), le maintien du budget à fournir par la municipalité (équivalent de 10%, et ce, en chiffres absolus) et d'éviter la création d'une super-structure de gestion créant des augmentations du coût d'exploitation;

CONSIDÉRANT que les élu(e)s de chacune de nos municipalités doivent se prononcer, par résolution, pour officialiser cette démarche régionale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
IL EST RÉSOLU

QUE par la présente, la municipalité du Village de Massueville adhère officiellement à cette démarche et mandate Denis Marion, maire, et son substitut Richard Gauthier, conseiller, pour siéger au comité de transition et de concertation.

QUE le mandat du comité de transition et de concertation provisoire commence son travail en étudiant un modèle déjà mis en place dans une Municipalité régionale de comté (M.R.C.) située à proximité de la nôtre, pour étude et recommandation.

QUE les représentants des municipalités siégeant au comité de transition et de concertation respectent, dans leur travail, les vœux exprimés au 5e considérant de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-03-047

12.4 Liste des arrrages de taxes (c.c. | liste 11.9.5)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des arrrages de taxes en date du 6 mars 2017. La liste indique des arrrages pour l'année 2015 de 7 474.29 \$ et pour l'année 2016 de 46 434.94 \$. De plus, les intérêts et pénalités à recevoir au

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017

3342

6 mars 2017 sont de 2 663.10 \$, pour un total d'arrérages de 56 572.33 \$ en date du 6 mars 2017.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la liste des arrérages de taxes présentée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-03-048 **12.5 Vente pour taxes** (c.c. |11.9.5)

CONSIDÉRANT QUE, conformément au Code municipal, la MRC de Pierre-De Saurel tiendra, comme chaque année, une vente d'immeubles pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 1023 du Code municipal, les dossiers doivent être transmis à la MRC de Pierre-De Saurel au plus tard le vendredi 17 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE les références de tous les immeubles concernés par des arrérages de taxes 2015 et 2016 soient acheminées à la MRC de Pierre-De Saurel afin que celle-ci procède à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-03-049 **12.6 Nomination d'un enchérisseur pour le compte de la Municipalité** (c.c. | 11.9.5)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, représente la Municipalité du Village de Massueville pour enchérir lors de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes à la MRC de Pierre-De Saurel, si nécessaire.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-03-050 **12.7 Avril est le mois de la jonquille** (c. c. | 1.2.1/09)

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à faire un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité

13. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

15. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 mars 2017

3344

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h42.

Adopté à l'unanimité.

Denis Marion
Maire

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière